



ESKER

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 9.858.052 Euros
Siège social : 10, Rue des Emeraudes
Immeubles "GEO CHAVEZ" à LYON (69006)
331 518 498 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION ET RAPPORT DU GROUPE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

(Présenté à l'Assemblée Générale Mixte du 17/06/2014)

TABLE DES MATIERES

1. INFORMATION SUR LA VIE ECONOMIQUE DE LA SOCIETE	4
1.1. COMPTES CONSOLIDES	4
1.2. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE ESKER SA	11
1.3. INFORMATIONS SUR LES RISQUES	15
1.4. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	18
1.5. DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS	19
2 - INFORMATIONS SUR LA VIE JURIDIQUE DE LA SOCIETE	20
2.1. MANDATAIRES SOCIAUX	20
2.2. REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX	21
2.3. PRISES DE PARTICIPATION OU PRISES DE CONTROLE	25
2.4. INFORMATION RELATIVE AU CAPITAL SOCIAL	25
2.4.1. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL	25
2.4.2. FRANCHISSEMENT DE SEUILS ET DETENTION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE	25
2.5. ACTIONNARIAT SALARIE	26
2.6. PARTICIPATIONS CROISEES	27
2.7. OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS	27
2.8 INFORMATION SUR LES CHARGES NON FISCALEMENT DEDUCTIBLES	27
2.9. CONVENTIONS REGLEMENTEES	27
2.10. INFORMATIONS SUR LES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES	28
2.11. PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT	28

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2013, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice.

Les rapports émis par les commissaires aux comptes sont à votre disposition, notamment les rapports de certification des comptes sociaux et consolidés et le rapport spécial sur les conventions réglementées. Nous sommes également à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R.225-102 du Code de Commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices, ainsi que conformément aux dispositions de l'article L.225-100 alinéa 7 du Code de Commerce, un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs et de compétence accordées par l'assemblée générale des actionnaires au Directoire dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce et le tableau indiquant la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

1. INFORMATION SUR LA VIE ECONOMIQUE DE LA SOCIETE

1.1. Comptes consolidés

■ Structure du Groupe

Aucune variation du périmètre de consolidation n'a été constatée au cours de l'exercice 2013.

Sociétés	Sièges	2013		2012	
		Contrôle	Intérêt	Contrôle	Intérêt
ESKER	Lyon (France)	Société consolidante			
ESKER GmbH	Essen (Allemagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
ESKER Ltd	Derbyshire (Royaume-Uni)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
ESKER Srl	Milan (Italie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
ESKER Iberica Sl	Madrid (Espagne)	99,8%	99,8%	99,8%	99,8%
ESKER Inc	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
ESKER Australia Pty Ltd	Sydney (Australie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Esker Documents Automation Asia Pte Ltd	Singapour	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Esker Documents Automation (M) Sdn Bhd	Kuala Lumpur (Malaisie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Esker Solution Canada Inc	Montréal (Canada)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

■ Compte de résultat et principaux indicateurs financiers

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées pour la préparation des états financiers consolidés sont identiques à celles de l'exercice précédent. Le compte de résultat et les chiffres clés du bilan et du tableau de flux de trésorerie sont présentés ci-dessous.

(en milliers d'euros)	31/12/13	% CA	31/12/12	% CA
Chiffre d'affaires	41 116	100,0%	40 260	100,0%
Production immobilisée	2 762	6,7%	2 384	5,9%
Autres produits d'exploitation	294	0,7%	353	0,9%
Achats consommés	-1 046	-2,5%	-1 009	-2,5%
Variations de stocks	-20	0,0%	10	0,0%
Autres charges d'exploitation	-12 594	-30,6%	-11 917	-29,6%
Charges de personnel	-23 214	-56,5%	-22 527	-56,0%
Impôts et taxes	-755	-1,8%	-725	-1,8%
Dotations nettes aux amortissements	-2 715	-6,6%	-2 372	-5,9%
Dotations nettes aux provisions	55	0,1%	-192	-0,5%
Résultat d'exploitation	3 883	9,4%	4 265	10,6%
Résultat financier	6	0,0%	38	0,1%
Résultat courant des entreprises intégrées	3 889	9,5%	4 303	10,7%
Résultat exceptionnel	60	0,1%	-16	0,0%
Impôts sur les résultats	-761	-1,9%	-1 286	-3,2%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	0	0,0%	0	0,0%
Résultat net	3 188	7,8%	3 001	7,5%
Résultat par action en euros	0,68		0,64	
Résultat dilué par action en euros	0,63		0,60	

(en milliers d'euros)	2013	2012
Actif immobilisé	9 437	8 764
Actif circulant	26 834	24 358
Capitaux Propres	18 657	15 552
Provisions pour risques et charges	502	375
Dettes financières	1 450	2 019
Autres dettes	15 662	15 176

■ Analyse de la situation financière et de l'activité du Groupe

Pour l'ensemble de l'année 2013, le chiffre d'affaires du groupe Esker s'établit à 41,1 M€. Il affiche une croissance de 4% à taux de change constants et de 2% à taux de change courants. Le groupe Esker réalise ainsi la meilleure année de son histoire.

L'année 2013 est marquée par le succès réaffirmé des solutions délivrées en mode SaaS. Le chiffre d'affaires généré par les seuls clients en production au cours de l'exercice est ainsi en hausse de 16% pour représenter 25,2M€, soit plus de 61% de l'activité d'Esker.

Le résultat d'exploitation s'inscrit à 3,9M€ contre 4,3M€ l'an dernier. Trois facteurs expliquent ce repli :

- La transition accélérée vers le SaaS pèse à court terme sur le chiffre d'affaires ;

- Les investissements significatifs consentis par le groupe Esker pour renforcer ses capacités de développement et d'amélioration de ses solutions,
- L'évolution des devises étrangères, dollar américain et australien et livre sterling par rapport à l'euro a pesé sur la rentabilité d'exploitation du groupe en 2013 par rapport à 2012.

Grace à une exploitation fondamentalement rentable et une maîtrise de son BFR, le groupe Esker a généré en 2013 un flux de trésorerie d'exploitation de plus de 6 M€, en hausse de 20% par rapport à 2012. La trésorerie du Groupe atteint 13,4 M€ contre 11,4 M€ au 31 décembre 2012.

Analyse du chiffre d'affaires du groupe

Chiffre d'affaires par activité

En milliers d'euros	2013		2012	
	Montant	%	Montant	%
Dématérialisation	35 295	86%	33 602	83%
Serveurs de fax	3 993	10%	4 425	11%
Host Access	1 828	4%	2 233	6%
TOTAL	41 116	100%	40 260	100%

Pour 2013, le chiffre d'affaires d'Esker s'établit à 41,1 M€. Il affiche une croissance de 4% à taux de change constants et de 2% à taux de change courants. Le groupe Esker réalise ainsi la meilleure année de son histoire.

Les services « à la demande » (FlyDoc et Esker on Demand) ont continué de progresser à un rythme soutenu (+26%) et représentent 61% de l'activité de l'année. Fort de ces résultats, le groupe Esker se positionne aujourd'hui parmi les premiers éditeurs de logiciels à avoir réussi le pari du passage au Cloud Computing et ce grâce à des orientations stratégiques amorcées dès 2005.

Chiffre d'affaires par type de revenus

En milliers d'euros	2013		2012	
	Montant	%	Montant	%
Licences	3 521	9%	4 435	11%
Maintenance	8 860	22%	9 508	24%
Hardware	688	2%	691	2%
Trafic	21 912	53%	19 180	48%
Service	6 135	15%	6 447	16%
TOTAL	41 116	100%	40 260	100%

Compte tenu de la montée en puissance des produits de dématérialisation à la demande, le chiffre d'affaires trafic est en forte progression et devrait continuer à croître sur les prochaines années.

En milliers d'euros	2013		2012	
	Montant	%	Montant	%
France	14 536	35%	13 430	33%
Royaume-Unis	2 610	6%	2 634	7%
Allemagne	1 937	5%	2 231	6%
Italie	1 039	3%	1 201	3%
Espagne	1 306	3%	1 256	3%
Australie	1 946	5%	2 255	6%
Asie	747	2%	774	2%
Americas	16 995	41%	16 478	41%
TOTAL	41 116	100%	40 260	100%

Le groupe Esker réalise 65 % de son chiffre d'affaires hors de France avec une structure qui correspond aujourd'hui à la répartition des marchés mondiaux de l'informatique. Ainsi, différentes études de marché laissent apparaître que les États-Unis représentent à eux seuls un peu plus de la moitié du marché mondial du progiciel professionnel. C'est aussi le marché de référence sur lequel sont présents les principaux acteurs et sur lequel les principales alliances se réalisent.

Les Etats-Unis contribuent à la bonne performance du Groupe malgré un effet dollar défavorable et représentent plus de 41 % de l'activité du Groupe. Les entreprises américaines investissent fortement dans les solutions Esker qui leur permettent d'améliorer leurs marges, de contenir leur masse salariale tout en améliorant le service rendu à leur clients et partenaires.

L'Europe est tirée par la France dont le chiffre d'affaires est essentiellement constitué de solutions à la demande (plus de 85%).

Maintien du résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est en baisse de 9% à 3,88 M€. . Trois facteurs expliquent ce repli :

- La transition accélérée vers le SaaS pèse à court terme sur le chiffre d'affaires ;
- Les investissements significatifs consentis par le groupe Esker pour renforcer ses capacités de développement et d'amélioration de ses solutions,
- L'évolution des devises étrangères, dollar américain et australien et livre sterling par rapport à l'euro a pesé sur la rentabilité d'exploitation du groupe en 2013 par rapport à 2012.

Malgré ces évolutions liées à son modèle économique ou à la conjoncture, la rentabilité d'exploitation du groupe Esker à 9,4% reste élevée et cohérente avec les exercices passés.

Par ailleurs, le niveau des frais de développement présenté au compte de résultat est également impacté par l'immobilisation d'une partie de ces frais et de leur amortissement. Au cours de l'exercice, 2 762 K€ ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles (2 384 K€ en 2012), portant sur les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres.

L'impact net des immobilisations des frais de développement de la période diminués des amortissements s'élève à 963 K€ (contre 990 K€ au 31/12/2012).

Le résultat financier est en baisse à 6 K€ contre 38 K€ en 2012 et est principalement composé de produits financiers nets.

Le risque de change encouru par le groupe est principalement lié aux opérations intragroupes réalisées en dollars, livres sterling et dollars australiens (voir section 1.4 ci après concernant l'analyse des risques de marché).

Compte tenu d'un résultat exceptionnel positif (+60 K€) et un taux effectif d'impôt en diminution par rapport à l'exercice précédent, le résultat net de l'exercice est en progression de plus de 6%, soit 3 188 K€ sur la période contre 3 001 K€ en 2012.

Les flux de trésorerie d'exploitation demeurent largement positifs

La trésorerie du groupe continue ainsi sa progression et s'élève à 13 411 K€ à la clôture (contre 11 393 K€ au 31 décembre 2012). Le flux de trésorerie généré par l'activité s'élève à 6 044 K€ contre 5 001 K€ en 2012. Les flux d'investissements sont principalement constitués des investissements significatifs réalisés en matière de développement au cours de l'exercice.

Un maintien des autres indicateurs financiers

Les dettes financières du groupe s'élèvent à 1 450 K€ contre 2 019 K€ en 2012 et sont exclusivement constituées d'une avance financière Anvar de 327 K€, d'un emprunt bancaire de 93 K€ et d'une dette financière de 1 030 K€, contrepartie de contrats de locations financement immobilisés relatifs à des imprimantes et machines de mises sous plis utilisées dans le cadre de l'activité FlyDoc et Esker On Demand.

La structure financière du groupe repose donc principalement sur ses capitaux propres qui s'élèvent à 18 657 K€ au 31/12/2013.

■ Analyse de la situation financière et de l'activité des filiales

Esker Inc (USA)

Le chiffre d'affaires d'Esker Inc. est stable à +5% en devises et s'élève à 22 487 KUSD (16 897 K€). Cette évolution résulte de la progression des solutions « Cloud » en hausse de +28% qui compense la baisse des autres activités, DeliveryWare (-7%) et FAX (-10%). Les solutions « Cloud » représentent maintenant la principale activité de la société en représentant près de 46 % du total des ventes.

Les charges opérationnelles ont augmenté 418 KUSD sur 2013, principalement les charges de marketing, en hausse de 482 KUSD (+24%). Et ce, malgré une baisse de l'impôt de 291 KUSD, le résultat est en baisse et s'élève en effet à 1 480 KUSD contre 2 253 KUSD en 2012.

Esker GmbH (Allemagne)

Le chiffre d'affaires de la filiale allemande diminue de -7%, passant de 2 233 K€ à 1 937 K€. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des activités DeliveryWare (-43%) et Host Access (-28%), malgré la croissance des activités SaaS (+28%) et Fax (+90%). La maîtrise des coûts sur la période a permis à la société de maintenir un résultat net positif qui s'élève à 207 K€ avant abandon de créances contre +115 K€ en 2012.

Esker Ltd (GB)

Le chiffre d'affaires de la filiale anglaise est stable par rapport à l'exercice précédent à taux de change constant et s'élève à 2 609 K€. L'activité SaaS poursuit sa croissance à +26% ce qui permet de compenser le déclin des autres activités, DeliveryWare à -10 %, le Fax à -14% et les ventes de Host Access à -10%. La stabilité des ventes combinée à une maîtrise des dépenses opérationnelles permet une augmentation du résultat net de la filiale à 136 K€ contre 41 K€ en 2012.

Esker Srl (Italie)

Le chiffre d'affaires de la filiale est en baisse et s'élève à 1 039 K€ contre 1 201 K€ en 2012. Cette évolution s'explique par la baisse des activités SaaS (-10%) et DeliveryWare (-19%) et la stabilité des autres activités. Suite à un effort maintenu sur les charges, la filiale a vu son résultat net s'améliorer à -423 K€ contre - 658 K€ en 2012. La société mère Esker a procédé à un abandon de créance à hauteur de cette perte en vue de rétablir une situation nette positive de la filiale.

Esker Iberica SI (Espagne)

Le chiffre d'affaires de la filiale a progressé de 4 % et s'élève à 1 306 K€. Cette croissance s'explique essentiellement par la hausse des activités SaaS et Deliveryware respectivement de 2% et 8% alors que les ventes de Fax sont stables et celles de Host Access diminuent de -28 %. Les marges restent cependant faibles et insuffisantes et accompagné d'une hausse des charges, ont pour effet de diminuer le résultat net. C'est ainsi que la filiale enregistre une perte de – 366 K€ sur 2013 avant le prêt participatif octroyé par la maison mère afin de garantir une situation nette positive à cette société.

Esker Australia Pty Ltd (Australie)

Le chiffre d'affaires de la filiale australienne a diminué de -3% par rapport à l'exercice précédent à taux de change constant et s'établit à 1 946 K€. Cette évolution s'explique principalement par la chute des vente de Host Access de – 61% ainsi que de la baisse de l'activité DeliveryWare de - 3% compensé partiellement par la stabilité des ventes de Fax et l'augmentation de l'activité SaaS de 4%. Les charges opérationnelles ont augmenté sur la période ce qui explique une baisse du résultat net, qui reste cependant positif à 45 K€ contre 94 K€ sur 2012.

Esker Document Automation Asia Ltd (Singapour)

Le chiffre d'affaires de la filiale a progressé de 9% par rapport à l'exercice précédent à taux de change constant et s'élève à 525 K€. L'activité SaaS poursuit sa croissance à +19% alors que l'activité DeliveryWare diminue de -3% les ventes de Fax de – 50%. Les charges opérationnelles ont augmentées sur la période, c'est pourquoi la filiale enregistre un résultat net à -315 K€ contre – 227 K€ en 2012. La société mère Esker a procédé à un abandon de créance afin de ramener le résultat net à zéro.

Esker Document Automation (M) Sdn Bhd

Le chiffre d'affaires de la filiale a diminué de -14% par rapport à l'exercice précédent à taux de change constant et s'établit à 222 K€. Cette évolution s'explique principalement par la baisse des activités DeliveryWare de -18% et SaaS de -3%. Les charges opérationnelles ont augmentées sur la période, c'est pourquoi la filiale enregistre un résultat net à -293 K€ contre – 118 K€ en 2012. La société mère Esker a procédé à un abandon de créance afin de ramener le résultat net à zéro.

Esker Solution Canada Inc

En 2013, premier exercice complet de la filiale, celle-ci a réalisé un chiffre d'affaires de 97 K€ et a enregistré une perte de 67K€.

■ Evolution prévisible et perspectives d'avenir du groupe

Dans les années à venir, l'essentiel de la croissance du groupe viendra des solutions « à la demande ». L'absence d'investissement initial et le confort d'exploitation qu'elles procurent aux clients rendent les solutions « Cloud » de plus en plus populaires. Esker entend jouer un rôle majeur sur le marché de la dématérialisation « à la demande » en profitant de son expérience de pionnier et d'une base installée conséquente. Pour ce faire, la société fera évoluer son offre de manière à automatiser des processus de plus en plus complexes et offrira une interface utilisateur simplifiée qui permettra aux clients potentiels d'accéder et de paramétrer la plateforme de manière indépendante.

L'influence de la décroissance des produits historiques (Host Access et Fax) ainsi que celle des licences « Esker DeliveryWare » sur le chiffre d'affaires du Groupe va mécaniquement continuer de s'estomper.

La proportion importante de chiffre d'affaires récurrent (74%) permet à l'entreprise d'aborder l'année 2014 sereinement. Le poids de plus en plus important des solutions à la demande permettra d'accélérer la croissance sur l'année tout en améliorant encore le résultat opérationnel. Il n'est pas exclu que la société réalise des opérations de croissance externe pour accélérer encore son développement.

Le niveau de trésorerie est amplement suffisant pour assurer le développement des infrastructures et des logiciels nécessaires à la croissance des solutions à la demande.

Pour 2014, les principaux objectifs d'Esker sont les suivants :

- Finaliser les développements pour simplifier l'interface utilisateur des services SaaS et accélérer l'implémentation des projets en offrant, à terme, une autonomie complète aux clients.
- Ouverture des produits de dématérialisation en direction des ERP Microsoft (Axapta et Navision)
- Livrer les premiers développements pour faciliter l'échange de documents électroniques entre entreprises en utilisant la logique des réseaux sociaux.

Les moyens mis à la disposition de ces objectifs sont mesurés de manière à ne pas compromettre la progression de la rentabilité du groupe. Il n'est pas prévu d'accroître les effectifs du Groupe au cours de l'année 2014.

■ **Événements postérieurs à la clôture**

Aucun événement postérieur à la clôture n'a été constaté.

■ **Indication sur l'utilisation des instruments financiers pour les entreprises comprises dans la consolidation – Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers**

Aucune filiale de la société n'a constaté d'engagement au titre d'instruments financiers à la date de clôture de l'exercice.

1.2. Présentation des comptes sociaux de la société ESKER SA

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées pour la préparation des états financiers présentés ci-après sont identiques à celles de l'exercice précédent.

■ Bilan

ACTIF (en euros)	Montants bruts	Amortissements, provisions	Montants nets au 31/12/2013	Montants nets au 31/12/2012
Immobilisations incorporelles	14 315 289	7 939 036	6 376 253	5 415 053
Immobilisations corporelles	2 066 399	1 390 997	675 402	663 360
Titres de participation et créances rattachées	40 319 081	5 221 782	35 097 298	33 465 995
Autres immobilisations financières	1 270 044		1 270 044	1 003 681
Total actif immobilisé	57 970 813	14 551 815	43 418 998	40 548 089
Stocks de matières premières, approvisionnements	40 368		40 368	53 977
Clients et comptes rattachés	7 661 251	111 141	7 550 111	6 849 426
Autres créances	991 661		991 661	1 050 782
Valeurs mobilières de placement	2 842 777		2 842 777	2 649 385
Disponibilités	1 882 224		1 882 224	1 228 669
Total actif circulant	13 418 281	111 141	13 307 140	11 832 239
Charges constatées d'avance	210 530		210 530	213 216
Ecart de conversion actif	331 081		331 081	211 838
Total comptes de régularisation	541 611	0	541 611	425 054
TOTAL ACTIF	71 930 705	14 662 956	57 267 749	52 805 382

PASSIF (en euros)	31/12/2013	31/12/2012
Capital social	9 801 052	9 413 494
Primes d'émission	17 756 690	17 081 981
Réserve légale	911 240	751 256
Autres réserves	788 278	847 278
Report à nouveau	13 485 942	11 101 771
Résultat	4 196 981	3 199 685
Provisions réglementées	2 515	2 515
Total Capitaux Propres	46 942 698	42 397 980
Autres fonds propres	327 000	455 000
Provisions pour risques et charges	821 785	690 741
Emprunts et dettes financières	1 490 122	1 383 515
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 245 640	1 737 285
Dettes fiscales et sociales	4 120 470	4 034 615
Autres dettes	33 403	11 016
Total dettes	7 889 635	7 166 431
Produits constatés d'avance	921 800	841 786
Ecart de conversion passif	364 831	1 253 445
TOTAL PASSIF	57 267 749	52 805 382

■ Capitaux Propres

(en milliers d'euros)	Capital et prime d'émission	Résultat	Réserves	Report à nouveau	Autres	Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2012	26 495	3 200	1 599	11 101	2	42 398
Augmentation de capital	59	0	-59	0	0	0
Options de souscription d'actions	781	0	0	0	0	781
Autres mouvements	222	0	0	0	0	222
Affectation du résultat de l'exercice	0	-3 200	160	2 384	0	-656
Résultat de l'exercice	0	4 197	0	0	0	4 197
Situation au 31 décembre 2013	27 558	4 197	1 700	13 486	2	46 942

■ Compte de résultat

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
Chiffre d'affaires	19 967	18 675
Production immobilisée	2 762	2 384
Autres produits d'exploitation	3 883	2 866
Total produits d'exploitation	26 611	23 925
Consommations	442	500
Autres achats & charges externes	6 808	5 604
Impôts, taxes et versements assimilés	722	686
Charges de personnel	13 128	12 315
Amortissements et provisions	2 213	1 830
Autres charges	48	265
Total charges d'exploitation	23 361	21 201
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 250	2 724
Résultat financier	2 590	3 622
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	5 840	6 346
Résultat exceptionnel	-1 786	-3 337
Impôts sur les bénéfices	143	191
RESULTAT NET COMPTABLE	4 197	3 200

■ Analyse de la situation financière

Le chiffre d'affaires de la société est en progression de 7 % et se décompose de la manière suivante :

Par secteur d'activité

En milliers d'euros	31/12/13	31/12/12
Vente de Hardware	75	95
Vente de licence, contrat de maintenance	2 434	2 851

Prestations de services	4 332	4 921
Activité On Demand	13 126	10 808
CHIFFRE D'AFFAIRES	19 967	18 675

Par secteur géographique

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/13	31/12/12
France	13 367	12 253
Etranger	6 600	6 422
CHIFFRE D'AFFAIRES	19 967	18 675

Cette évolution est principalement liée à l'activité de dématérialisation en mode SaaS (FlyDoc et Esker On Demand), qui continue de progresser à un rythme soutenu et permet notamment de compenser la stagnation de l'activité de dématérialisation traditionnelle DeliveryWare et la décroissance de la ligne de produits plus mature Host Access. Cette progression a autant profité aux ventes réalisées en France (+7%) qu'à celles réalisées par les filiales du groupe.

La production immobilisée de l'exercice augmente de manière significative à 2 762 K€ contre 2 384 K€ sur 2012 et correspond aux frais de développement immobilisés sur la période comme décrit et commenté dans le paragraphe 1.1 ci-dessus sur l'activité du groupe.

Les autres produits d'exploitation progressent fortement à +35% et s'élèvent à 3 883 K€ en 2013. Il s'agit essentiellement de redevances Groupe.

L'accroissement de 1 204 K€ des autres achats et charges externes résulte principalement de l'augmentation des dépenses d'affranchissement et de communication suite à la croissance de l'activité « On Demand » (clients d'Escher SA mais également clients des filiales du Groupe utilisant l'infrastructure « On Demand » d'Escher SA), ainsi que de la maintenance du matériel mobilier de l'usine courrier.

L'augmentation de 7 % des charges de personnel s'explique principalement par la hausse de l'effectif moyen, 160 en 2013 contre 149 en 2012.

Enfin, l'augmentation du poste amortissements et provisions de 383 K€ résulte essentiellement de la hausse des immobilisations incorporelles (R&D).

En conséquence de ces évolutions, le résultat d'exploitation est en forte augmentation et s'élève à 3 250 K€ contre 2 724 K€ en 2012.

Le résultat financier de la période baisse de 1 032 K€ par rapport à 2012 et s'élève à 2 590 K€. Cette évolution résulte principalement des éléments suivants :

- Les provisions pour créances à long terme (-559 K€ sur le résultat financier par rapport à 2012).
- L'impact des écarts de conversion liés au change est de -119 K€ en 2013 contre +207 K€ en 2012;
- Versement de dividendes de la filiale américaine (1,5 M€ vs 1,9 M€ en 2012).

Le résultat exceptionnel de -1 786 K€ est principalement constitué d'abandons de créances consenties aux filiales en vue de rétablir leur situation nette (1,8 M€).

Après prise en compte des crédits d'impôt à hauteur de 143 K€, le résultat net s'établit à 4 197 K€ contre 3 200 K€ en 2012.

L'endettement financier étant non significatif (93 K€), la structure financière de la société est exclusivement constituée des capitaux propres. Ceux-ci s'élèvent à 46 942 K€ au 31/12/2013 contre 42 398 au 31/12/2012.

■ **Indication sur l'utilisation des instruments financiers – Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers**

Aucun engagement au titre d'instruments financiers n'est constaté à la date de clôture.

■ **Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Aucun événement postérieur à la clôture n'a été constaté.

■ **Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

L'évolution et perspectives d'avenir de la société Esker SA sont à l'image de celles décrites pour le groupe.

1.3. Informations sur les risques

■ Risques juridiques

Dépendance à l'égard des droits de propriété industrielle

Les marques utilisées par le groupe Esker ont été déposées en Europe, aux Etats-Unis, en Asie et dans les principaux pays industrialisés. Dans l'état actuel de la loi européenne, les programmes d'ordinateurs développés à ce jour par le groupe Esker ne sont pas des inventions brevetables. La protection du groupe repose donc principalement sur son savoir-faire, le respect des droits d'auteur et des licences concernant ses logiciels. Toutefois, une bonne protection des droits d'auteur n'est pas garantie dans tous les pays. Des actions en justice peuvent s'avérer nécessaires et avoir une incidence sur les résultats de l'entreprise.

Par ailleurs, un risque existe que l'un de nos produits enfreigne un ou plusieurs brevets américains ou canadiens et que la société soit obligée de payer des royalties importantes pour se mettre en conformité avec les lois sur la propriété industrielle. Dans le pire des cas, il pourrait être interdit à Esker de commercialiser le produit en question sur les territoires, américain et canadien.

Un risque existe qu'une société tierce intente un procès au groupe Esker pour atteinte aux droits d'un ou de plusieurs de ses brevets. Même si une telle atteinte n'est pas prouvée, ce type de contentieux peut engendrer des coûts juridiques très importants qui peuvent peser sur les résultats de l'entreprise.

■ Risques financiers et commerciaux

Risque lié à la structure des coûts

Comme tous les éditeurs de logiciels, la structure de coûts du groupe Esker est essentiellement composée de coûts fixes (salaires, locaux, amortissements des investissements, ...). Cette structure a notamment permis, par un effet de levier positif, de dégager la rentabilité importante qui a été affichée historiquement par le groupe jusqu'en 1999. Dans un contexte moins favorable, ce qui a notamment été le cas pour le groupe au cours des dix derniers exercices, cette structure de coûts, via le même effet de levier, a eu au contraire un effet négatif sur la rentabilité de la société.

Risque de crédit

Esker commercialise ses produits auprès d'une clientèle appartenant à des secteurs d'activité variés et répartie dans de nombreux pays, ce qui permet de minimiser son exposition au risque de crédit. La société évalue régulièrement le risque client et procède à un suivi permanent de l'état des en-cours par rapport au crédit maximum autorisé.

■ Risques de marchés

Risque de liquidité et de taux

A fin 2013, l'endettement financier du groupe Esker se limite à un emprunt de 93 K€. A cet emprunt s'ajoutent l'emprunt OSEO Anvar et la dette financière liée au retraitement des contrats de locations financement. Le Groupe ne détient aucun instrument financier significatif portant intérêt. Par conséquent le risque de taux peut être considéré comme inexistant.

Par ailleurs le groupe dispose d'une trésorerie significativement excédentaire, suffisante pour financer son activité.

Risque de change

Les sociétés du groupe implantées à l'étranger facturent leurs propres clients dans leur devise locale. Ainsi, la part du chiffre d'affaires réalisée en euros par le groupe est de l'ordre de 46%. Le risque de change encouru par Esker porte donc principalement sur les opérations intragroupes (facturation de produits, services, royalties) réalisées en dollars américains, livres sterling et dollars australiens.

L'essentiel des transactions inter filiales sont réalisées avec la société mère, qui en conséquence supporte le risque de change.

La procédure de couverture de risque de change actuelle repose sur une analyse et un suivi :

- de l'évolution des devises et de l'environnement économique à moyen terme,
- de l'existence d'une date connue de recouvrement des créances et paiements des dettes,
- de la volatilité des devises concernées.

L'estimation du risque de change en cas d'évolution défavorable de 1 centime de l'euro, devise d'établissement des comptes, contre l'USD, la GBP, l'AUD et le SGD (à titre d'exemple, le risque de change relatif au dollar est estimé sur la base d'un taux de change passant de 1,38 euro pour un dollar à 1,39 euro) est le suivant :

Au 31/12/13 <i>En devises</i>	USD	GBP	AUD	SGD
Actifs	618 617	406 581	703 229	733 671
Passifs	0	0	0	0
Position avant Gestion	618 617	406 581	703 229	733 671
Instruments de couverture	néant	néant	néant	néant
Position nette après gestion	618 617	406 581	703 229	733 671
Risque de change en euros en cas d'évolution défavorable de 1 centime de la devise en euros	-3 229	-5 780	-2 937	-2 406

Au 31/12/12 <i>En devises</i>	USD	GBP	AUD	SGD
Actifs	520 134	1 104 235	567 217	224 744
Passifs	0	0	0	0
Position avant Gestion	520 134	1 104 235	567 217	224 744
Instruments de couverture	néant	néant	néant	néant
Position nette après gestion	520 134	1 104 235	567 217	224 744
Risque de change en euros en cas d'évolution défavorable de 1 centime de la devise en euros	-2 965	-16 379	-3 478	-861

L'activité réalisée aux Etats-Unis représente près de 41 % du total, et génère une contribution au résultat opérationnel du groupe, avant prise en compte des coûts centraux supportés par la France de l'ordre de 5 888 K€.

Le principal risque de change auquel est exposé le groupe porte donc sur cette contribution, toute variation significative du dollar ayant pour conséquence une diminution de la contribution américaine à l'absorption des coûts centraux libellés en euros. Au titre de l'exercice 2013, une évolution défavorable de 10 centimes de la devise par rapport à l'euro aurait un impact défavorable de 412 K€ (434 K€ en 2012) sur le résultat opérationnel du groupe.

Risque sur actions

Les titres de placement détenus par le groupe sont uniquement constitués de produits financiers à capital garanti, et ne présentent donc aucun risque pour le groupe

Le groupe détient également un portefeuille d'actions propres ayant pour principaux objectifs :

- d'animer le cours du titre de la société dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante
- de consentir des options d'achat d'actions aux salariés du groupe.

Les actions propres sont comptabilisées en déduction des capitaux propres et les gains et pertes constatés sur d'éventuelles transactions sont directement comptabilisés en réserve sans impacter le résultat consolidé du groupe.

■ Risques liés à une activité et une implantation mondiale

L'activité du groupe Esker est fortement internationalisée avec notamment 67 % du chiffre d'affaires réalisé hors de France. Le groupe Esker est constitué de 10 sociétés implantées sur les principaux marchés du groupe (France, Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Espagne, Australie, Malaisie et Singapour), dont une société mère en France, regroupant la Direction et les activités groupe telles que la recherche et le développement, le marketing stratégique, la Direction des systèmes d'information et la Direction financière du groupe.

Le groupe Esker est ainsi exposé aux différents risques inhérents à une activité et une implantation mondiales :

- la fluctuation des taux de change
- la nécessaire adaptation des produits aux spécificités locales
- les difficultés et coûts de gestion d'opérations internationales
- les coûts de structure liés à une implantation dans plusieurs pays
- les difficultés de management et coordination des différentes équipes et de déploiement de la stratégie définie
- les obligations et éventuelles restrictions douanières
- l'hétérogénéité des réglementations locales (juridiques, fiscales, etc...)

■ Risques industriels et liés à l'environnement

L'activité de la société n'est pas susceptible d'entraîner des risques industriels ou liés à l'environnement qui pourraient avoir un impact sur le patrimoine ou sur les résultats de la société.

Conformément aux articles L.225-102-1 et R.225-105 du Code de commerce, nous sommes tenus de présenter les conséquences de l'activité de la société sur l'environnement pour l'exercice 2013.

Le fonctionnement de la société requiert des ressources énergétiques pour le chauffage et la régulation de l'air de ses locaux et l'usage du matériel de bureau. Ses activités génèrent des déchets sous la forme de papier usagé et de matériel électronique de rebut.

La société ne relève pas des données environnementales relatives à sa consommation d'eau et de matières premières. Elle n'a jamais fait l'objet d'une plainte pour violation de la législation en matière de protection de l'environnement et n'a jamais reçu d'injonction de payer des amendes à cet égard.

La société n'a pas connaissance de risques industriels ou environnementaux déclarés ou suspectés en relation avec le développement, la fabrication, le transport ou l'utilisation de ses produits. Elle n'a pas non plus connaissance de risques industriels ou environnementaux affectant ou susceptibles d'affecter l'utilisation de ses équipements.

■ Assurances et couvertures des risques

Les polices d'assurance suivantes ont été souscrites sur les différents sites en vue de couvrir les risques suivants sur ses différents sites :

- responsabilité civile professionnelle et entreprise,
- perte d'exploitation,
- dommages aux biens.

L'ensemble de ces garanties doit permettre de couvrir les risques et actifs significatifs, bien qu'il ne soit pas possible de présager des conséquences et préjudices éventuels que la société pourrait encourir.

1.4. Activités en matière de recherche et de développement

L'activité en matière de recherche et développement du groupe est centralisée en France par Esker SA.

Conformément au règlement CRC 2004-06 sur les Actifs (comptes consolidés et sociaux), les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont immobilisés dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- l'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le groupe Esker concernent intégralement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement du groupe, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- **les activités de développements visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants**, pour lesquels les critères de capitalisation sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets
- **les activités de développements visant à maintenir les produits existants** (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par la norme et ne sont donc pas immobilisés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, soit 5 ans.

Les coûts engagés au titre de l'exercice 2013 s'analysent de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Dépenses de R&D de la période	-4 115	-4 052
Frais de développement immobilisés	2 762	2 384
Amortissements des frais de développement immobilisés	-1 799	-1 394
DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES	-3 152	-3 062

L'activité en matière de recherche et développement augmente durant l'exercice et les dépenses de recherche et développement avant retraitement des immobilisations incorporelles s'élèvent à 4 115 K€.

Les frais de développement immobilisés sur la période portent notamment sur les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres.

1.5. Délais de paiement des fournisseurs

Afin de nous conformer à l'article L.441-6-1 du Code de commerce, vous trouverez un tableau en annexe au présent rapport indiquant la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

2 - Informations sur la vie juridique de la société

2.1. Mandataires sociaux

■ Liste des mandats exercés

Nom	Mandat ou fonction exercée au sein d'ESKER S.A.	MANDATS EXERCES DANS D'AUTRES SOCIETES					Adresse professionnelle (fonction principale)
		Société	Nationalité	Mandat / Position	Année de nomination d'origine	Expiration du mandat : AG statuant sur les comptes clos en	
M.C. Bernal	Présidente du Conseil de Surveillance	• ESKER SA	Française	Présidente du Conseil de Surveillance	2001	2018	
		• Potentia Pharmaceuticals	Américaine	Administrateur	2005	N/A	6400 Westwind Way, Crestwood, KY 40014
		• GNUBIO	Américaine	Administrateur	2010	N/A	1 Kendall Square, Cambridge, MA 02139
		• EXEL INDUSTRIE	Française	Administrateur Présidente du Comité d'audit	2012	2018	54 rue Marcel Paul, 51200 Epernay
K. Beauvillain	Vice-Président du Conseil de Surveillance	• ESKER SA	Française	Vice-Président du Conseil de Surveillance	1999	2016	-
		• ALPHA MOS SA	Française	Administrateur	1998	2013	Toulouse
		• OREGÉ SA	Française	Président du Conseil de Surveillance	2008	2013	Jouy en Josas
		• LAFAYETTE INT SA	Française	Administrateur	1997	2013	Les Ulis/Villebon
T. Wolfe	Membre du Conseil de Surveillance	• ESKER SA	Française	Membre du Conseil de Surveillance	1999	2016	Esker Inc. - 1212 Deming Way, Suite 350 - Madison, WI 53717 - USA
J.M. Bérard	Président du Directoire	• ESKER SA	Française	Président du Directoire	2000	2014	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon
E. Olivier	Membre du Directoire	• ESKER SA	Française	Membre du Directoire	2003	2014	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon

2.2. Rémunérations des mandataires sociaux

■ Rémunérations des membres du Conseil de Surveillance

Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémunération	Rémunération versée en 2013 (base brute)	Nature de la rémunération versée au titre de 2013			
				Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Marie-Claude Bernal	Pdt du Conseil de Surveillance	Esker SA	36 000 €	30 000 €			6 000 €
K. Beauvillain	Vice-Pdt Conseil de surveillance	Esker SA	21 000 €	15 000 €			6 000 €
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	Esker inc	21 000 €	15 000 €			6 000 €
TOTAL			78 000 €	60 000 €	0 €	0 €	18 000 €

Les rémunérations du Président et du Vice-président du Conseil de Surveillance versées au titre de leurs fonctions ont été fixées par une décision du Conseil de Surveillance en date du 15/10/2001. Il s'agit d'une rémunération fixe. Le montant annuel global des jetons de présence est fixé en assemblée générale annuelle et réparti par le Conseil de Surveillance entre ses membres.

A titre d'information, présentation comparative des rémunérations de l'exercice précédent :

Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémunération	Rémunération versée en 2012 (base brute)	Nature de la rémunération versée au titre de 2012			
				Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Marie-Claude Bernal	Pdt du Conseil de Surveillance	Esker SA	36 000 €	30 000 €			6 000 €
K. Beauvillain	Vice-Pdt Conseil de surveillance	Esker SA	21 000 €	15 000 €			6 000 €
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	Esker inc	21 000 €	15 000 €			6 000 €
TOTAL			78 000 €	60 000 €	0 €	0 €	18 000 €

■ Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

Le tableau récapitulatif des rémunérations du Président du Directoire et du Directeur Général se présente comme suit :

En €	2013		2012	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire				
Rémunération fixe	170 808	170 808	160 000	160 000
Rémunération variable	53 233	94 029	94 029	123 024
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	5 112	5 112	5 112	5 112
Total	229 153	269 949	259 141	288 136
M. Emmanuel Olivier, Directeur Général				
Rémunération fixe	132 000	132 000	127 600	127 600
Rémunération variable	22 950	79 665	79 665	45 486
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	5 866	5 866	5 886	5 866
Total	160 816	217 531	213 151	178 952

Les rémunérations des membres du Directoire ont été approuvées par le Conseil de surveillance du 20 mars 2014.

Depuis 2007 la rémunération versée au Président du Directoire inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs de performance du groupe. Cette rémunération variable fait l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2013.

De même, la rémunération versée à M. Emmanuel Olivier en 2013 inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs commerciaux relatifs à l'exercice 2013. La part variable portant sur les réalisations des objectifs définis au titre de l'exercice 2013 n'a pas été payée sur 2013, mais fait néanmoins l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2013.

Les avantages en nature concernent le véhicule de fonction attribué à Messieurs Bérard et Olivier.

Le tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées au Président du Directoire et au Directeur Général se présente sous la forme suivante :

En €	2013	2012
M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire		
Rémunération due au titre de l'exercice	229 153	259 141
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice	28 367	28 367
Total	257 520	287 508
M. Emmanuel Olivier, directeur général, membre du Directoire		
Rémunération due au titre de l'exercice	160 816	213 151
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice	35 174	14 183
Total	195 990	227 334

La société n'a contracté aucun engagement au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cession ou du changement de leurs fonctions, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat social, décidé lors du conseil de surveillance du 10 décembre 2010.

■ **Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par la société Esker SA et par toute société du Groupe**

Néant.

■ **Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social**

Néant.

■ **Actions attribuées gratuitement durant l'exercice à chaque mandataire social**

Au cours de l'exercice 2013, le Directoire de la société Esker SA en date du 19 avril 2013 a attribué 10 000 actions gratuites à M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire et 8 000 actions gratuites à M. Emmanuel Olivier, membre du Directoire.

L'attribution d'actions gratuites aux membres du Directoire n'est soumise à aucune condition de performance.

La valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés est définie sur la base des hypothèses suivantes :

Date d'attribution des actions gratuites	Cours de l'action à la date d'attribution	Période d'acquisition	Probabilité d'atteindre la condition de présence à l'issue de la période d'acquisition
10/04/2012	8,26	2 ans	89,50%
19/04/2013	13,10	2 ans	89,50%

■ **Actions attribuées gratuitement devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social**

Au cours de l'exercice, le nombre d'actions attribuées gratuitement devenues disponibles s'élève à 10 000 actions pour M. Jean-Michel Bérard et 10 000 actions pour M. Emmanuel Olivier.

■ Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Les options de souscription d'actions (OS) et les bons de souscription d'action (BSA) pouvant encore être exercées, qui ont été consentis aux membres du Conseil de Surveillance et à Monsieur Emmanuel Olivier, Directeur général, au cours des années précédentes, sont les suivantes :

N° plan	B	10	10	11	11	13	13
Options de souscription (OS) ou d'achat (OA)	OA	OS	OS	OS	OS	OS	OS
Date d'assemblée	23/06/04	22/06/05	22/06/05	26/06/08	26/06/08	14/06/12	14/06/12
Date du Directoire	30/06/04	09/01/06	02/01/07	08/07/08	03/04/09	01/10/12	01/10/12
Nombre maximum d'options pouvant être attribuées en vertu de l'AGM	200 000	350 000		200 000		200 000	
Nombre maximum d'options pouvant être attribuées dans l'année 2013 en tenant compte des attributions déjà effectuées	0	0		0		0	144 000
Nombre total d'options attribuées sur l'année 2013	0	0		0		0	27 500
Nombre total d'options pouvant être attribuées au 31 décembre 2013	0	0		0		0	116 500
Nombre options attribuées aux mandataires sociaux:							
Marie-Claude Bernal	10 000	0	0	0	0	0	0
Kleber Beauvillain	10 000	0	0	0	0	0	0
Emmanuel Olivier	36 000	45 500	7 500	7 500	3 750	8 000	0
Point de départ d'exercice des options	30/06/05	09/01/10	02/01/11	08/07/12	03/04/13	01/10/16	19/04/17
Date d'expiration	29/06/14	08/01/16	01/01/17	07/07/18	02/04/19	30/09/22	18/04/23
Prix de souscription ou d'achat	3,88	4,96	7,21	4,07	2,74	9,44	13,04

Le prix d'exercice ou de souscription correspond à la moyenne des vingt derniers cours de bourse et est validé par le Directoire.

■ Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

	Nombre total d'options attribuées	Prix moyen pondéré	Plan 10	Plan 11	Plan 12	Plan 13
Options consenties durant l'exercice	0	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Options levées durant l'exercice	23 236	5,40	15 736	7 500	Néant	Néant

En 2013, le Directoire a décidé lors de la réunion du 19 avril d'attribuer gratuitement 46 300 actions et 27 500 options de souscription d'actions de la société comme décrit dans les rapports spéciaux concernant l'attribution gratuite d'actions et l'attribution d'options de souscription d'actions.

■ Informations complémentaires

Stocks options et attribution d'actions gratuites

Pour les stocks options consenties à compter du 31 décembre 2006, le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 26 juin 2009 a décidé d'imposer aux mandataires sociaux l'obligation de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leur fonction au minimum 200 actions issues des options exercées.

De même, pour les actions attribuées gratuitement à compter du 26 juin 2009, le Conseil de surveillance a fixé la quantité des actions que les dirigeants sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions au nombre de 200.

Octroi de jetons de présence

L'Assemblée Générale du 13 juin 2013 a décidé d'allouer à l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 des jetons de présence pour un montant annuel brut de 30 000 €.

Par ailleurs, le Directoire lors de sa réunion du 20 mars 2014 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale d'allouer à l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2014 des jetons de présence pour un montant annuel brut de 30 000 €.

Engagements pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci :

Il n'y a pas d'engagements de cette nature, ni d'engagement sur des éléments de rémunération, d'indemnités ou d'avantages qui seraient dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celle-ci, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat, décidé lors du conseil de surveillance du 10 décembre 2010.

■ Opérations sur titres réalisées par les dirigeants au sens de l'article L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier

Néant.

2.3. Prises de participation ou prises de contrôle

Aucune prise de participation ou de contrôle n'a été réalisée au cours de l'exercice.

2.4. Information relative au capital social

2.4.1. Evolution du capital social

Nous vous rappelons que l'exercice de l'option pour le paiement du dividende en action a donné lieu à la création de 17.089 actions nouvelles en date du 4 juillet 2013 par incorporation de réserve, augmentant le capital social de 34.178 euros et le faisant passer de 9.413.494 euros à 9.447.672 euros.

Nous vous rappelons également que 29.500 actions ont été créées en date du 13 septembre 2013 par incorporation de réserves, augmentant le capital social de 59.000 euros et le faisant passer de 9.447.672 euros à 9.506.672 euros.

Nous vous informons également que 147.190 actions ont été créées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, suite à la levée d'options de souscription d'actions et l'exercice de bons de souscription d'achat. Le capital social a ainsi été augmenté de 294.380 euros passant d'un montant de 9.506.672 euros à 9.801.052 euros.

2.4.2. Franchissement de seuils et détention du capital social et des droits de vote

Afin de répondre aux exigences de l'article L.233-13 du Code de commerce, les feuilles de présence, tant de cette assemblée que de celle ayant approuvé les comptes de l'exercice précédent, ont été déposées sur le bureau de l'assemblée, étant précisé que ces documents, faisant apparaître la composition du capital social, vous permettent d'apprécier l'évolution de celle-ci, d'un exercice à l'autre.

Conformément à l'article L.233-13 du Code de commerce, nous vous précisons qu'au 31 décembre 2013, le relevé des actionnaires inscrits en nominatif chez Caceis montre :

- Participation excédant 95 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 90 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 66,66 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 50 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 33,33 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 25 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 20 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 15 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 10 % du capital social ou des droits de vote : néant

Actionnaires	au 31/12/13			au 31/12/12		
	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Jean-Michel Bérard	392 306	8,0%	13,7%	377 306	8,2%	14,0%
Thomas Wolfe	270 895	5,5%	9,6%	270 895	5,8%	10,0%
Odyssee Venture	679 654	13,4%	12,1%	586 501	13,4%	11,7%
Total	1 342 855	26,9%	35,4%	1 234 702	28,1%	35,7%

- Participation excédant 5 % du capital social ou des droits de vote : néant

Les actions détenues en propre par Esker SA au 31/12/2013 s'élevaient à 126 004 actions, dont

- 10 316 détenues indirectement par l'intermédiaire de contrats de liquidité ou de tenue de marché,
- 113 792 inscrites en titres immobilisés,
- 1 896 inscrites en valeurs mobilières de placement

Le capital social de la société au 31/12/2013 s'élève à 9 801 052 €, composé de 4 900 526 actions d'une valeur nominale de 2 €. Les actions propres représentent donc 2,6% du capital social au 31/12/2013.

2.5. Actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons sur la participation des salariés au capital social dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise « Esker » géré par la société NATIXIS.

Au 31 décembre 2013, le Plan d'Epargne Entreprise « Esker » est constitué de 24 376 parts, d'une valeur unitaire de 24,75 €, soit une valeur totale de 627 627 €. Le fonds est constitué des éléments suivants :

- Actions ESKER S.A : 44 632 actions pour une valeur totale de 627 723 €,
- OPCVM NATIXIS: 0,42 OPCVM pour une valeur totale de 5 256 €,
- Disponibilités : 647 €.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article 225-180 du code de commerce, dans le cadre d'une gestion collective (Plan d'Epargne Entreprise, FCPE) s'élève ainsi à 0,91 % au 31 décembre 2013.

Attributions gratuites d'actions au bénéfice des salariés

Nous vous invitons à vous reporter au rapport spécial concernant l'attribution gratuite d'actions.

Options de souscriptions et d'achat d'actions au bénéfice des salariés

Nous vous invitons à vous reporter au rapport spécial sur les opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-177 à L.225-186 du Code de commerce.

2.6. Participations croisées

Aucune participation croisées n'est à constater et la Société n'a pas eu à procéder à des aliénations d'actions en vue de mettre fin à ce type de participations prohibées par les articles L.233-29 et L.233-30 du Code de commerce.

2.7. Opérations effectuées par la société sur ses propres actions

En application de l'article L.225-211 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous informons que la société a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, les opérations suivantes sur ses propres actions.

Ainsi, le nombre et la valeur des actions propres détenues par la société ont évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2013 :

Nombre d'actions propres	<i>cours moyen</i>	Titres immobilisés	Valeurs mobilières	Exercice 2013
Nb d'actions propres détenues au 1/01/2013		105 203	17 207	122 410
Transfert				0
Achats d'actions (contrat de liquidité)	13,35	8 589	62 537	71 126
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	13,41		(67 532)	-67 532
Levées d'option d'achats				0
Nb d'actions propres détenues au 31/12/2013		113 792	12 212	126 004
Pourcentage de capital autodétenu au 31/12/2013		2,32%	0,25%	2,57%
Valeur des actions propres (au cours d'achat)		988 948	152 818	1 141 766
Valeur nominale (2€ / action)		227 584	24 424	252 008
Valeur nette comptable des actions propres au 31/12/2013		988 948	152 818	1 141 766

Les achats d'actions réalisés au cours de l'exercice ont pour seul objectif d'animer le cours du titre de la société dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante.

2.8 Information sur les charges non fiscalement déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code pour un montant de 41 299 € (amortissement excédentaires de véhicules de tourisme). L'impôt théorique correspondant à ces dépenses s'élève à 13 769 €.

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'aucune dépense non déductible du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-5 du même code n'a été prise en charge sur les comptes de l'exercice écoulé.

2.9. Conventions réglementées

Le rapport spécial établi par les commissaires aux comptes fait état des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.225-86 du Code de Commerce conclues au cours de l'exercice écoulé et préalablement autorisées par le conseil de surveillance, ainsi que celles conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Nous vous demandons, conformément aux dispositions de l'article L.225-88 du Code de Commerce, d'approuver les conventions figurant dans ledit rapport.

Nous vous informons, par ailleurs, que vous pourrez, à compter du jour de la convocation à l'assemblée générale, obtenir communication de la liste et de l'objet des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales par le Société au cours de l'exercice écoulé et qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières, sont significatives pour l'une des parties.

2.10. Informations sur les dividendes antérieurement distribués

Pour la première fois de son existence, la société a distribué un dividende au titre de l'exercice 2010. Le Directoire proposera un dividende de 0,16 € par action lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 17 juin 2014.

Le niveau des dividendes versés au titre des trois derniers exercices est rappelé ci-après :

Année (en normes françaises)	Dividende net (en euro)	Dividende net / résultat par action
2012	0,14	21%
2011	0,12	21%
2010	0,08	19%

2.11. Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé, d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 4.196.981,38 € de la manière suivante :

-	la somme de 68.864,83 euros, serait affecté au compte "Réserve légale", qui se trouverait ainsi porté de 911.240,37 euros à 980.105,20 euros, ci	68.864,83 euros
-	la somme de 784.084,16 euros, serait distribuée aux actionnaires, à titre de dividendes, étant précisé que les actions autodétenues par la Société ne donnant pas droit à dividende, les sommes correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions seraient affectées au compte « Report à Nouveau », ci		784.084,16 euros
-	le solde, soit la somme de 3.344.032,39 euros, serait affecté au compte « Report à Nouveau », qui serait ainsi porté à la somme de 16.829.973,92 euros ci		3.344.032,39 euros =====
	Total égal au bénéfice de l'exercice		4.196.981,38 euros

Les dividendes seraient mis en paiement à compter du jour de l'assemblée générale et dans les délais légaux, à raison de 0,16 euro par action.

Sur le plan fiscal, ce dividende ouvrira droit, au profit des actionnaires personnes physiques résidents français, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

ANNEXE 1/3

ESKER S.A. : TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

(Articles R225-81, 225-83 et 225-102 du Code de commerce)

	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
• Capital social	8 966 852	9 028 950	9 163 314	9 413 494	9 801 052
• Nombre des actions ordinaires existantes	4 483 426	4 514 475	4 581 657	4 706 747	4 900 526
• Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
• Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription	733 974	775 518	794 592	772 276	655 429
2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
• Chiffre d'affaires hors taxes	12 578 304	14 795 248	16 322 556	18 674 794	19 967 058
• Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	-1 065 548	598 680	2 133 751	2 466 078	4 929 982
• Impôt sur les bénéfices	-92 096	-85 321	-221 696	-190 903	-142 727
• Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
• Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	237 687	2 858 518	9 790 752	3 199 685	4 196 981
• Résultat distribué	0	365 238	549 799	611 877	784 084
3. RESULTAT PAR ACTION					
• Résultat après impôts et participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	-0,22	0,15	0,51	0,56	1,04
• Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,05	0,63	2,14	0,68	0,86
• Dividende distribué à chaque action	0,00	0,08	0,12	0,13	0,16
4. PERSONNEL					
• Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	128	130	139	149	160
• Montant de la masse salariale de l'exercice	6 138 845	7 279 894	8 001 665	8 475 429	8 998 806
• Montant des sommes versées au titre des charges sociales	2 812 974	3 276 175	3 453 359	3 839 577	4 129 633

ANNEXE 2/3 Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100 alinéa 7 du Code de Commerce, nous vous précisons que les délégations de compétence et de pouvoir en cours de validité et accordées par l'assemblée générale, au directoire, dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce, sont les suivantes :

Date de l'assemblée générale ayant consenti une délégation	Contenu de la délégation consentie	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE
13 juin 2013	<p>Délégation de compétence à conférer au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital social:</p> <ul style="list-style-type: none"> - durée : vingt-six mois à compter du 13 juin 2013 expirant le 12 septembre 2015 - plafonds nominaux globaux autorisés : 2.500.000 € en cas d'émission des valeurs mobilières réalisées en vertu de la présente résolution, sous réserve, s'il y a lieu, du montant des augmentations de capital liées à la préservation des droits de certains porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions en cas d'opérations financières nouvelles. - délégation de pouvoirs au directoire avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi pour mettre en œuvre la délégation de compétence et, notamment, à l'effet : <ul style="list-style-type: none"> - de déterminer les dates et modalités des émissions ainsi que la forme et les caractéristiques des valeurs mobilières à créer, - d'arrêter les prix et conditions des émissions, de fixer les montants à émettre, de fixer la date de jouissance, même rétroactive, des titres à émettre, - de décider que les droits des actionnaires formant rompus en cas d'émission d'actions par incorporation au capital de réserves, bénéfiques ou primes d'émission ne seront pas négociables et que les actions correspondantes seront vendues, - de déterminer le mode de libération des actions ou autres titres émis, - le cas échéant, de prévoir les conditions de leur rachat en bourse et la possibilité de suspension de l'exercice des droits d'attribution d'actions attachés aux valeurs mobilières à émettre pendant un délai qui ne pourra excéder trois mois ainsi que de fixer les modalités suivant lesquelles sera assurée la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant à terme accès au capital social et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires. 	Néant

<p>13 juin 2013</p>	<p>Délégation de compétence conférée au directoire, à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public et/ou par offre s'adressant à des investisseurs qualifiés par émission, sans droit préférentiel de souscription, de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - durée : vingt-six mois à compter du 13 juin 2013 expirant le 12 septembre 2015 - plafonds nominaux globaux autorisés : 2.500.000 € en cas d'émission de ces valeurs mobilières sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de la fraction non utilisée du plafond fixé à la huitième résolution. - prix d'émission : au moins égal à la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée éventuellement d'une décote de 5 %. - délégation de pouvoirs au directoire avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi, pour mettre en œuvre la délégation de compétence et, notamment, à l'effet : <ul style="list-style-type: none"> - de déterminer les dates et modalités des émissions ainsi que la forme et les caractéristiques des valeurs mobilières à créer, - d'arrêter les prix et conditions des émissions, de fixer les montants à émettre, de fixer la date de jouissance, même rétroactive, des titres à émettre, - de déterminer le mode de libération des actions ou autres titres émis, - le cas échéant, de prévoir les conditions de leur rachat en bourse et la possibilité de suspension de l'exercice des droits d'attribution d'actions attachés aux valeurs mobilières à émettre pendant un délai qui ne pourra excéder trois mois ainsi que de fixer les modalités suivantes lesquelles sera assurée la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant à terme accès au capital social et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires. - Le directoire est autorisé à fixer le prix d'émission des valeurs mobilières émises dans la limite de 20 % du capital par an, tel qu'il serait ajusté en fonction d'opérations pouvant l'affecter postérieurement, à un prix qui ne pourra être inférieur, au choix du directoire, soit : <ul style="list-style-type: none"> - au prix moyen pondéré par le volume de l'action des 20 séances de bourse précédant la fixation du prix d'émission, - au prix moyen pondéré par le volume de l'action de la séance de bourse précédent la fixation du prix d'émission, - dans les deux cas, éventuellement diminué d'une décote maximale de 5 % et dans la limite de la valeur nominale. 	<p><u>Néant</u></p>
---------------------	--	---------------------

<p>10 juin 2011</p>	<p>Délégation de compétence conférée au directoire, à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, primes et bénéfices d'un montant nominal en vue en une ou plusieurs fois, au profit de tout ou partie des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et des sociétés et groupements qui lui sont liés au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce, des actions gratuites de la Société, à émettre à titre d'augmentation de son capital social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - durée : trente-huit mois à compter du 10 juin 2011 expirant le 9 août 2014 - délégation de pouvoirs au directoire avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi, pour mettre en œuvre la délégation de compétence et, notamment, à l'effet de : <ul style="list-style-type: none"> - déterminer l'identité des bénéficiaires des attributions gratuites d'actions parmi les salariés et/ou les mandataires sociaux de la Société et des sociétés visées à l'article L.225-197-2 du Code de Commerce, - fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions, dans le cadre d'un règlement de plan d'attribution gratuite d'actions qui sera signé par chaque bénéficiaire, - le cas échéant, fixer les conditions de performance auxquelles sont soumises les attributions d'actions aux mandataires sociaux de la société et des sociétés visées à l'article L.225-197-2 du Code de commerce, - de manière générale, accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités pouvant découler de la mise en œuvre de la présente autorisation. 	<p><u>12 septembre 2011</u> <u>10 avril 2012</u> <u>19 avril 2013</u></p>
<p>14 juin 2012</p>	<p>Délégation de compétence conférée au directoire, à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, primes et bénéfices d'un montant nominal en vue en une ou plusieurs fois, au profit de tout ou partie des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et des sociétés et groupements qui lui sont liés au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce, des options donnant droit à la souscription de 200.000 actions nouvelles de la Société, à émettre à titre d'augmentation de son capital social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - durée : trente-huit mois à compter du 14 juin 2012 expirant le 13 août 2015 - délégation de pouvoirs au directoire avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi, pour mettre en œuvre la délégation de compétence et, 	<p><u>1^{er} octobre 2012</u></p>

	<p>notamment, à l'effet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - arrêter la liste des bénéficiaires des options, et le nombre d'options allouées à chacun d'eux ; - fixer les conditions à remplir par les bénéficiaires pour lever les options ; - selon les règles ci-dessus indiquées, fixer le prix de souscription ; - fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options ; - fixer les conditions dans lesquelles pourront être levées les options et notamment les périodes d'exercice, fixer les périodes de blocage de levée des options et prévoir, le cas échéant, des clauses d'interdiction de revente immédiate de tout ou partie des actions souscrites sans que le délai de conservation imposé ne puisse excéder trois ans à compter de la levée d'option ; - prendre les mesures nécessaires à la protection des intérêts des bénéficiaires des options dans les conditions prévues à l'article L.225-181 du Code de Commerce ; - prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'option de souscription en cas de réalisation d'opérations financières impliquant l'exercice d'un droit attaché aux actions, dans les conditions légales et réglementaires ; - le cas échéant, limiter, restreindre ou interdire l'exercice des options ou la cession des actions obtenues par exercice des options pendant certaines périodes ou à compter de certains événements, sa décision pouvant porter sur tout ou partie des options et concerner tout ou partie des bénéficiaires ; - établir le règlement du plan d'options de souscription d'actions qui définira les conditions d'octroi et d'exercice des options et qui sera signé par chaque bénéficiaire au moment de l'attribution des options ; - accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitives la ou les augmentations de capital qui pourront être réalisées en vertu de l'autorisation faisant l'objet de la présente résolution ; - modifier les statuts en conséquence et, généralement, faire 	
--	---	--

	<p>tout ce qui sera nécessaire ;</p> <p>- imputer, s'il le juge opportun, les frais des augmentations du capital social sur le montant des primes afférentes à ces augmentations de capital</p>	
--	---	--

ANNEXE 3/3 Tableau décomposant le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance

▪ **Exercice clos au 31 décembre 2013**

Date d'échéance	solde des dettes fournisseurs
31/01/14	618 675
28/02/14	43 494
31/03/14	8 970

▪ **Exercice clos au 31 décembre 2012**

Date d'échéance	solde des dettes fournisseurs
31/01/13	615 378
28/02/13	16 204
31/03/13	6 456
30/04/13	10213